

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Ancien français

1) Traduction

L'avant-garde de Charles avait l'air ^{courageux} lorsque les soldats ont escaladé la montagne d'Aspremont; là, ils s'arrêtèrent sous les oliviers, regardèrent la tour et les ravins profonds. Dès qu'ils ont préparé leurs montures, ils regardent en bas les rochers et voient Eamont, qui était si fort et si courageux, lui qui apparaissait avec soixante mille soldats. Il est resté trente jours entiers, a pris des villes et a conquis des châteaux, il a coupé la tête de nombreux hommes preux, a arraché les seins des femmes et les jeunes filles, filles de chevaliers, il les a fait livrer aux mains de vilains, groupées comme si elles avaient été du bétail, et chacun se les vend contre de l'or et des deniers.

2) Phonétique

MONTÁNEĂM > monteigne (v2355)

latin [montáněăm]

I^{er} av. [montániă]

II^e [montánă]

fin IV^e [montánă]

VII^e [montányg]

IX^e [montáine]

amuïssement du m final; ě en hiatus se ferme en semi-consonne.

Palatalisation du [n] par [ɲ].

Fermeture des voyelles atones initiales.

Dégagement d'un mot de transition.

Affaiblissement de ä atone final.

Vocalisation du mot, formation d'une diphthongue par coalescence.

fin XI^e [mōntáine]XII^e [mōntáeng]

[mōnténg]

fin XII^e [mōnténg]XIV^e [mōnténgæ]XVII^e [mōténg]

Nasalisation du o

Réduction de l'écart d'aperture

Monophthongaison

Ouverture d'un degré de la voyelle nasale

Labialisation du o

Allégement de la nasalité par
amuïssement du n

Amuïssement du e final.

3) Morphologie

ot (v2352) est la troisième personne du singulier du passé simple
de avoirorent (v2355) est la troisième personne du pluriel du passé simple
de avoir.Le paradigme en ancien français est : oi, eüs, ot, eüsimes, eüstes, orent,
il s'agit d'un passé simple fort à alternance vocalique.

Jusqu'au français moderne, ce paradigme connaît deux changements principaux: le premier est phonétique: la réduction des hiatus en Moyen-français réduit la base des P_{2,4} et S à [ü-], graphiée <eu> par des questions de lisibilité de la forme. Cette base s'étend rapidement aux autres personnes par analogie des passés simples à alternance u / eü (comme devoir) où la confusion des bases était phonétique.

Concernant les désinences, la marque -i de première personne est dès l'ancien français concurrencée par l'absence de marque ou par un -s. Enfin, aux P₄ et P₅, l'amuïssement du s implusif à la fin de l'ancien français entraîne un allongement de la voyelle précédente, marqué par un accent circonflexe.

A la fin du Moyen-français, après la généralisation analogique de la base, le paradigme du français moderne est déjà présent.

4) Syntaxe : les expansions du nom

Les expansions du nom constituent une classe syntaxique large qui regroupe tous les éléments qui qualifient ou déterminent un substantif. C'est un groupe hétérogène dans lequel on trouve des propositions (les relatives adjectives, les appositions), des locutions prépositionnelles ou des adjectifs. Nous pouvons distinguer deux ensembles pour étudier les expansions du nom, selon qu'elles aient un rôle syntaxique de déterminants (« expansions liées ») ou de qualifiants (« expansions détachées »).

I- Les expansions liées et déterminatives

A- Le complément du nom

Le complément du nom permet de déterminer le référent du substantif en réduisant son extension.

On distingue le complément du nom introduit par une préposition :

- v2346 « de la jornee », expansion de « au point »
- v2368 « des moilliers », expansion de « les manales »
- v2369 « as chevaliers », expansion de « filles ».

(notons que la préposition peut être "de" comme "à" sans distinction) des compléments dits absolus :

- v2357 « Charle », expansion de « li avantgardes ».

Par les noms propres, les titres ainsi que Dieu, l'ancien français pouvait construire le complément du nom sans préposition (comme dans "Dieu merci", la « merci de Dieu »).

B- La relative déterminative

Cette expansion vient réduire l'extension du substantif en déterminant son référent. La ponctuation ne permettant alors pas de distinguer relative déterminative et relative adjectivale, l'interprétation est purement sémantique. Nous relevons :

- v2356 « q'Agoulanz ot fermee », détermine « la tor ».

C- Le nom épithète

Nous entendons par ce terme un substantif qui en détermine un autre mais en ayant le même référent (sur le modèle de "la ville de Paris"). C'est le cas au v2358 où « d'Aspremont » est une expansion de « le tertre » en précisant de quelle montagne il s'agit. La corréférence entre les termes empêche une lecture comme complément du nom.

II- Les expansions détachées ou qualificatives

Elles ne permettent pas l'identification du référent mais le qualifient. À l'inverse des expansions déterminatives et liées, celles-ci sont facultatives.

A- L'adjectif et le participe

Nous relevons :

- v2348 « garnies et aprestee », qualifie « l'avant garde »
- v2350 « fermee », qualifie « enseigne » quoiqu'une lecture comme attribut du COO de verriez soit également possible
- v2351 « bon », qualifie « elmen »
« coree », qualifie « targe »
- v2360 « pleneiers », qualifie « destroiz »
- v2363 « hoz enhiers », qualifie « jors »
- v2367 « franc », qualifie « home »

B- L'apposition

Elle vient préciser le sens ou les circonstances d'un substantif mais demeure facultative (ce qui nous empêche d'y voir une expansion déterminative). Nous trouvons :

- v2353 « chascuns et testre ferme », circonstant en apposition à « catres »
- v2369 « filles as chevaliers », apposition à « puceles ».
- v2370 « si acouplees con furent liemier », comparative en apposition à « puceles ».

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

C- La relative explicative

Contrairement à la relative déterminative, elle ne permet pas l'identification du référent et est facultative. Un exemple se trouve dans cet extrait:

- v2364 « qui tant fu fors et fiers », développe « l'auvent »

Nous voyons dès lors que ce texte présente une grande variété d'expansions du nom, propres à stimuler l'imagination de l'auditeur et caractéristiques du style épique de la chanson de geste. Cet extrait est représentatif de la syntaxe médiévale.

5) Vocabulaire : moilliers (v2368)

→ étymologie : provient du latin classique mulierem qui désigne la femme adulte, par opposition à puella.

→ sens en ancien français : le sens de "femme adulte" est présent par opposition ces femmes aux « pucelles » ; c'est le cas dans notre extrait où l'opposition entre les deux termes est présente. Le terme a développé le sens restreint "d'épouse", remplaçant uxor, et est par exemple employé dans ce sens pour désigner Emeline, l'épouse de Girart.

→ paradigme morphologique : Le terme "moillier" présente peu de dérivés. Citons "moillerie" qui désigne une action typiquement féminine, et dans un sens péjoratif, une action de lâche.

→ paradigme sémantique: "mollier" est comparable à "femme" dans ses deux sens (hyperonyme de la femme et épouse), et à "compagne" voire "amie" pour désigner l'épouse ou la femme au sein du couple. Le terme de "dame" présente également ces sens.

→ évolution: le terme a complètement disparu en français moderne où il est remplacé par "femme" dans tous ses emplois. Notons qu'il est le terme commun pour désigner la femme en espagnol (mujer).

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

français moderne

1) Lexicologie

- « cellule » (p4) : - étiquette : substantif féminin régime de la préposition « dans » et déterminé par le pronom distributif « chaque »

- étude du signifiant : le terme est opaque en synchronie si ce n'est par le rapport avec la base issue du latin « cel- » « fermer, enfermer ». Il est également possible d'y voir un suffixe diminutif -ule très peu productif.

- étude du signifié : le terme désigne, dans son sens le plus courant, une salle de prison ou plus généralement une petite salle où l'on est enfermé. C'est le sens ici où le terme est pris dans une isotopie du logement (« chambrettes », « dortoir »...) sans activer de sème négatif. Notons en sciences le sens de « cellule » qui reprend le sens étymologique de « petite partie qui renferme quelque chose », la cellule renfermant les informations biologiques.

- « raccommodements » (p11) : - étiquette : substantif masculin complément du nom de « semaines »

- étude du signifiant : le substantif est formé par adjonction du suffixe exocentrique (déverbal) -ment sur la base de raccommoder, lui-même formé sur accommoder par ajout du préfixe endocentrique re- ; on y retrouve la base première commode-

- étude du signifié: au sens propre, le terme désigne l'acte ou le résultat d'une remise à un état "commode", convenable. Ainsi on peut raccommoder des vêtements usés ou des meubles. Au sens figuré, dans les relations, il prend le sens de "réconciliation" après un problème. C'est le sens ici où la proximité des termes "bravilles" et "raccommodements", dans un effet d'antithèse, crée un effet comique ou du moins de mise à distance.

2) Grammaire

Les groupes prépositionnels, que l'on peut définir par un syntagme formé d'une préposition et de son régime, sont susceptibles d'occuper un nombre important de fonctions en français moderne, de circonstants facultatifs à compléments essentiels de certains verbes. C'est cette multiplicité d'emplois que nous proposons d'étudier dans les neuf premières lignes de cet extrait, des plus circonstancielles aux plus essentielles.

I- Les groupes prépositionnels comme circonstants.

Ils ont alors une fonction de compléments circonstanciels et sont facultatifs. Nous distinguons circonstants de cadrage et circonstants incidents à un constituant.

A- Circonstants de cadrage

Ils sont facultatifs et peuvent se déplacer dans la proposition sans en changer le sens. Nous relevons:

- P1 « à Paques », circonstant temporel, dont le statut de cadrage est marqué par son isolement du reste de la proposition par les virgules.

- P4 « dans chaque cellule », circonstant de lieu en tête de proposition mais mobile (l'on entendait, dans chaque cellule, ...)
- P7 « à table », circonstant de lieu, également mobile

B- Circonstants incidents à un constituant

Ils restent facultatifs mais ne peuvent pas être séparés du terme auquel ils sont incidents:

- P2 « par des couples », circonstant d'agent, incident à "occupées". Une proposition "toutes les chambrettes... étaient occupées" étant grammaticale, la classification comme circonstant nous semble possible.
- P6 « dans les cloisons », incident à "trous", circonstant de lieu.
- P7 « au couteau », circonstant de manière, incident à "gravées".

ajoutons trois occurrences avec la préposition "de":

- P2 « d'un lit », circonstant de moyen, incident à "meublée" et P2 « d'un pot de chambre », même analyse. Nous considérons "pot de chambre" comme une locution figée, et choisissons de ne pas analyser "de chambre" comme un groupe prépositionnel indépendant.
- P2 « de fer », circonstant de matière incident à « lit »

Ces différents exemples pourraient également être analysés comme des expansions du nom à valeur circonstancielle.

II- Le complément du nom

Il exprime la possession et la préposition est toujours, en français standard, "de": cette absence de variation, et son rôle de déterminant nécessaire, marquant un degré supplémentaire de grammaticalisation. La préposition est dite « transparente » puisqu'elle perd son sémantisme, quand les prépositions précédentes gardaient un sens propre.

Nous relevons:

- P3 « de l'ancien doctoir », détermine « chambrettes »
- P3 « des mineurs et des carriers », détermine « doctoir »
- P5 « des vedettes », détermine « éclat »
- P5 « de la scène ou de l'écran », détermine « vedettes »
- P8 « des pêcheurs », détermine « équipe ».

II - Comme complément essentiel de verbe

Le groupe prépositionnel est alors un « complément locatif » pour reprendre les analyses de Le Goffic, essentiel au verbe et dont la préposition est déterminée par le verbe recteur. Nous relevons :

- P4 « de Paris ou de la Côte d'Azur », complément essentiel du verbe « venir de »

- P8 « de la fête », complément locatif du verbe « être », en accordant un sens abstrait à « locatif ».

Les groupes prépositionnels ont donc un nombre varié d'emplois, où les prépositions peuvent, dans les cas de grammaticalisation, perdre leur sémantisme propre.

3) Stylistique.

Si Cendrars qualifie L'Homme foudroyé de « drôle de livre qui tient du roman policier, de l'incantation, du cantique des cantiques, du repérage, des confessions d'un démiurge », c'est pour mettre l'accent sur la diversité formelle de son œuvre. S'intéresser aux marques stylistiques de l'autobiographie, c'est comprendre pourquoi les critiques se partagent encore aujourd'hui sur le statut de cette œuvre, entre autobiographie et fiction. Il s'agira dès lors de justifier textuellement et stylistiquement une lecture possible de l'œuvre : comment l'ancrage autobiographique de L'Homme foudroyé se manifeste-t-il stylistiquement ?

I - Une omniprésence du « je »

Cette présence est particulièrement remarquable dans le dernier paragraphe du texte, axé sur le pronom tonique « moi », permettant un recentrage sur le sujet. Suit alors une série de propositions à la première personne avec un effet d'hypozeugme : le « je » se rencontre en tête de proposition, après la conjonction (P15 « que je... », P17) ou après une ponctuation forte (P17 « je... », P18 « Je... »). Cette première personne est constamment acteur ou agent du procès, comme s'imposant à toutes les autres personnes : la diathèse moyenne des lignes 15-16 « je m'étais mis en marge... »

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

signale cette primauté du sujet qui est à la fois acteur et patient du procès. Cette omniprésence matérialise un isolement, où aucune personne ne peut interagir (grammaticalement et réellement) avec le sujet : cela se note particulièrement dans le choix de verbes monovalents (notion de Tesnière) comme "se sentir" (l.17-18) ou "tourner le dos" (l.18-19) qui rendent impossible l'intervention d'autrui. Ce texte est donc bien centré sur le sujet, signe premier d'une autobiographie.

II - La primauté du subjectif du personnage.

Autre trait caractéristique de l'autobiographie : l'accès à la perception du sujet. En ce qui concerne les verbes, cela se matérialise dans le choix de l'imparfait (voir l.7-8 par exemple) qui, par son aspect duratif et non sécant, traduit une vision du procès de l'intérieur, à l'inverse du passé simple qui présente le procès d'un point de vue extérieur. De même, nous notons l'importante présence des verbes de sensation ("entendait" l.4, "s'esclaffer" l.9, "je me sentais" l.19-20...) et du vocabulaire subjectif ("cohue", "liesse", "sans dégoût"...) qui permettent au lecteur de vivre la scène avec les yeux du personnage. De même, les nombreux circonstanciels de cadrage ("à Pâques", "à table"...) permettent une représentation de la scène du point de vue de Cendrars. La syntaxe même traduit ses impressions : l'accumulation des lignes 9 à 11, soulignée par l'hypozéux et l'augmentation progressive du nombre de syllabes des compléments, permet de revivre, en accéléré, la semaine du personnage, nous invitant ainsi dans sa perception du temps. Enfin, l'expansion du nom par apposition « le cynique » pour "Valentin" permet une recatégorisation du personnage et force le lecteur à adhérer à cette représentation.

III - Une distance paratopique

Nous reprenons ici les analyses de Mainguenau : un des traits caractéristiques de l'autobiographie est le statut de l'auteur, à la fois dans et hors de la diégèse. Cela se matérialise par exemple par un regard omniscient (185, accès au jugement des vedettes) et par un décalage temporel entre la diégèse et la narration (le choix de l'imparfait dans le dernier paragraphe témoigne d'une prise de recul temporel sur la diégèse).

Ainsi ce texte présente bien différentes marques stylistiques de l'autobiographie, de l'omniprésence de la première personne et de son ressenti jusqu'à la distance paratopique entre l'auteur et le personnage. En nous donnant accès à ses perceptions, Cendrars invite le lecteur, charmé par sa syntaxe et ses récits, à comprendre sa vision du monde et l'invite à le suivre, comme un appel à rompre son isolement et sa solitude, textuelle comme humaine —

